



## LOI SAPIN II :

### Comment adopter un programme de conformité Anti-corruption

Formation animée par Thibaud LEMAITRE, Avocat, Cabinet FIDAL, Dominique DUSSARD et Dominique TEMPLIER, Consultants, Cabinet GLC Consulting.

A Lille

#### Public concerné :

- Direction générale
- Direction financière
- Direction juridique
- Direction des achats

#### Objectifs du stage :

- Connaître le contenu de la loi SAPIN II sur son volet anti-corruption.
- Découvrir les composants d'un programme de conformité qui répond aux meilleures pratiques y compris sur le plan international.
- Identifier et analyser les critères permettant à l'entreprise de définir son propre programme de conformité.
- Élaborer une feuille de route pour déployer le programme : leviers et étapes.

#### Méthode pédagogique et suivi :

- Formation associant aspects théoriques et implications pratiques (échanges, exemples concrets).
- Remise d'un dossier technique spécialement conçu par FIDAL FORMATION.
- Evaluation "à chaud" de la formation.

#### Niveau :

- Perfectionnement des connaissances

#### Dates et Lieu :

Dans les locaux de Fidal Lille – La Madeleine de 9h à 17h30 soit 7 heures de formation :

- Le Lundi 24 Avril 2017

#### Tarif :

- 750 € HT par personne (frais de repas offerts)
- Soit 900 € TTC

#### Programme :

##### 1. LOI SAPIN 2 : SON CONTEXTE ET SON CONTENU : VUE GENERALE

- Quelles entreprises sont concernées ?
- Les lanceurs d'alertes : rôle et protection
- Rôle de l'Agence anti-corruption
- Quels délais de mise en place ?
- Les sanctions
- Quelles obligations ?

##### 2. QUEL PROGRAMME CHOISIR POUR L'ENTREPRISE ? LOI SAPIN A MINIMA OU UN PROGRAMME PLUS AMBITIEUX ?

- Les risques
- Les valeurs et la gouvernance
- Les ambitions

##### 3. LES COMPOSANTES CLEFS D'UN PROGRAMME ET LES BONNES PRATIQUES

- Les références et standards internationaux
- La charte éthique / le code de conduite
- Les politiques et procédures
- Le programme de formation
- L'implication du management
- Procédures de signalement
- La fonction conformité : rôle, interactions, ressources et organisation

##### 4. DEPLOYER LE PROGRAMME DE CONFORMITE

- Les conditions et leviers pour un impact durable
- Les étapes du déploiement
- Mesurer l'impact